



FLASH INFO SPECIAL

Au sommaire : TESTS ANTIGENIQUES ...suite

Les tests Covid

Lors de l'audience au Ministère de l'Education Nationale du Mercredi 25 Novembre, le SNIES a demandé des éclaircissements aux questions que nous nous posions:

L'octroi d'une prime de 400 € qui couvrirait quoi?

Réponse: Il s'agit d'une prime exceptionnelle sous forme d'un supplément CIA pour les personnels volontaires.

Le remboursement des frais de déplacements ou des moyens de transports proposés ?

Réponse: Les frais de déplacements sont pris en charge pour les équipes mobiles.

L'inscription obligatoire à l'ONI pour accéder à l'entrée des données et des résultats du test réalisé ? Un numéro d'identification serait fourni.

Réponse: A l'étude, il semble qu'une solution s'envisage concernant les collègues non inscrits à l'ONI. Une plateforme sera mise en place afin d'y inscrire son numéro ADELI et des informations personnelles. Un numéro d'identification sera alors délivré pour pouvoir entrer les résultats des tests réalisés.